



REUNION AD-HOC DU GROUPE D'EXPERTS

Thème :

Capacités et dispositifs nationaux pour l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre des agendas 2030 et 2063 : Etat des lieux, défis et perspectives en Afrique de l'Ouest

6-7 Mai 2019 ; Robertsfield ; Libéria

NOTE CONCEPTUELLE

Mars 2019



1. Contexte et Justification

En septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté les Objectifs de Développement Durable (ODD) organisés en 17 objectifs, 169 cibles et 241 indicateurs. La stratégie qui a guidé la définition des 17 objectifs et leurs cibles et les indicateurs associés vise d'ici 2030, à mettre fin non seulement à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et à faire face aux effets de changement climatique, mais aussi d'arriver à terme à corriger les insuffisances enregistrées lors de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les ODD ont donc la particularité d'intégrer à la fois les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale.

Les ODD se reflètent également dans la vision de l'union africaine qui ambitionne de "construire une Afrique intégrée, prospère et en paix, conduite par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale" à l'horizon 2063. La mise en œuvre de ladite vision, qui couvre la période 2013-2063, se fera à travers cinq plans quinquennaux dont le premier, en cours, porte sur la période 2014-2023.

En termes de portée, l'agenda 2030 de développement durable qui se veut plus global, intègre fortement les orientations stratégiques de l'agenda 2063 de l'UA. A l'instar de l'agenda 2030, en matière de structuration, l'agenda 2063 qui est fondé sur sept (7) aspirations, est structuré en vingt (20) objectifs, trente-neuf (39) domaines prioritaires, deux cent cinquante-six (256) cibles et deux cent quarante-huit (248) indicateurs. Cette structuration des deux agendas facilite de facto leur suivi-évaluation et par conséquent la rationalisation de la charge de travail des Etats en matière de suivi-évaluation. La production des statistiques pour l'évaluation des ODD pourra ainsi servir à celui de l'agenda 2063.

L'approche intégrée dans le suivi des deux agendas est préconisée, et des initiatives techniques et organisationnelles sont en cours de mise en place au niveau des Etats et des Communautés régionales pour la rendre effective. La CEA, la CUA, le PNUD et la BAD sont engagés dans cette démarche depuis 2017 avec des initiatives comme le développement de plateformes et des outils intégrés de suivi-évaluation, la production de rapports de suivi-évaluation intégrés, la mise en place de cadres de concertation conjoint, etc.

Tableau 1 : Evaluation du degré d'alignement entre l'agenda 2030 et 2063

Agenda 2030/ ODD	Alignement avec l'agenda 2063			
	Fortement	Faiblement	Total aligné	Pas de lien
# d'objectifs	11	6	17	0
% d'objectifs	64.7	35.29	100	0
# de cibles	62	56	118	51
% de cibles	36.7	33.13	69.8	30.2
# d'indicateurs	96	66	162	79
% d'indicateurs	39.8	27.4	67.21	32.8

CEA, 2018



Nations Unies

Commission économique pour l'Afrique

Si l'on s'accorde globalement sur cette démarche, il ressort toutefois qu'après trois (3) et six (6) années de mise en œuvre des agendas 2030 et 2063 respectivement, les Etats restent confrontés à des défis de capacités pour le suivi et l'évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs et cibles contenus dans ces agendas. Ces défis de capacités peuvent être structurés en trois dimensions : (i) capacités techniques de production statistique, (ii) capacités de financement et (iii) capacités institutionnelles et organisationnelles.

Au plan statistique, les capacités des Etats restent très limitées pour pouvoir produire à temps des données de qualité à mesure de couvrir l'ensemble des indicateurs ODD et l'agenda 2063 de l'UA.

Les systèmes statistiques nationaux, en dépit de leurs faiblesses structurelles en ressources humaines et financières dans la production statistique, avaient pu s'adapter, tant bien que mal, aux exigences de suivi-évaluation des OMD. Le passage à un nombre plus important et plus complexe d'indicateurs couvrant toutes les trois dimensions du développement durable ont fait émerger de nouvelles questions de capacité. Cette complexité et ces exigences pour les systèmes statistiques nationaux se situent aussi bien au plan organisationnel qu'au plan des opérations de production de données d'enquêtes et administratives. Au plan organisationnel, un besoin de restructuration et de repositionnement des systèmes statistiques nationaux s'impose, notamment en termes d'élargissement des champs de couverture des opérations de collecte de données d'enquêtes et administratives afin d'intégrer les nouveaux indicateurs qui ne figuraient pas dans les OMD. Cette restructuration va nécessiter d'importants moyens en ressources humaines et financières à la hauteur des exigences de modernisation des opérations de collecte, de traitement et de diffusion des données statistiques.

Les défis relatifs aux capacités techniques dans la production statistique ne peuvent pas être dissociés des défis relatifs aux capacités de financement. La complexité et les exigences nécessitant de ressources financières supplémentaires afin de répondre aux besoins de formation d'équipements modernes de collecte, de traitement et de diffusion. Pour répondre à ces besoins, les budgets nationaux consacrent très peu de ressources aux systèmes statistiques nationaux. Outre l'absence de lignes budgétaires dédiées exclusivement au développement statistique, les initiatives de mise en place de fonds nationaux de développement statistiques sont restées sans succès, rendant ainsi les systèmes statistiques nationaux fortement dépendants du financement extérieur. Cette situation de sous financement des systèmes statistiques nationaux affecte négativement l'autonomie et l'indépendance des entités de production statistique, notamment les Instituts Nationaux de Statistiques (INS), et à long terme la souveraineté des Etats dans la production de statistiques.

Pour ce qui est des défis relatifs aux capacités institutionnelles et organisationnelles dans le suivi-évaluation des agendas 2030 et 2063, les Etats sont confrontés à des conflits de leadership et à la duplication institutionnelle dans le pilotage du processus de suivi-évaluation des agendas. En Afrique de l'Ouest, les difficultés organisationnelles et de leadership entre les ministères en charge du plan, les ministères en charge de l'environnement et du développement durable et les instituts Nationaux de Statistique (INS) sont réelles. Ces déficits d'organisation institutionnelle se répercutent nécessairement sur le processus de suivi-évaluation des agendas 2030 et 2063, notamment en termes de qualité et de régularité dans la production des rapports y afférents. C'est dans ce sens, que le processus Revue Nationale Volontaire (RNV) initié et encouragé par le système des Nations Unies depuis 2016 est une bonne initiative à capitaliser au profit d'un suivi-évaluation intégré des deux agendas.



Nations Unies

Commission économique pour l'Afrique

C'est ainsi que, sur recommandation de la 21^e réunion du Comité Intergouvernemental d'Experts (CIE) de l'Afrique de l'Ouest, la CEA s'est engagée, à travers une étude, à examiner les capacités nationales face aux exigences de suivi-évaluation des agendas 2030 et 2063 en Afrique de l'Ouest. La finalité principale étant, dans le cadre d'une réunion d'experts, d'échanger autour des défis majeurs rencontrés par les Etats afin d'éclairer et d'orienter la prise de mesures de politiques pour un renforcement des processus nationaux de suivi-évaluation des deux agendas en Afrique de l'Ouest.

C'est dans ce contexte que le Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest, en partenariat avec le Gouvernement du Libéria et l'appui de la CEDEAO et de la Commission de l'Union Africaine, envisage l'organisation d'une Réunion Ad-Hoc d'Experts sur le thème : "**Capacités et dispositifs nationaux pour l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre des agendas 2030 et 2063 : Etat des lieux, défis et perspectives en Afrique de l'Ouest**". Dans l'objectif de circonscrire les bases des discussions de la réunion, la CEA a préparé sur la base de l'étude réalisée un projet de rapport sur la thématique qui sera soumis aux participants pour son enrichissement.

2. Objectifs

L'objectif principal de cette réunion d'experts est de faire l'état des lieux et d'identifier les défis majeurs relatifs aux capacités nationales pour le suivi-évaluation des agendas 2030 et 2063 en Afrique de l'Ouest.

De manière spécifique, la réunion vise à :

- Analyser les écosystèmes nationaux des données dans les pays de l'Afrique de l'Ouest en vue d'évaluer leurs capacités techniques, humaines et financières à assurer le suivi des ODD et de l'agenda 2063 ;
- Analyser les capacités institutionnelles et organisationnelles, notamment le cadre juridique, les dispositions législatives et les politiques mises en place par les pays dans le processus de suivi-évaluation des deux agendas ;
- Faire des propositions de recommandations pour le renforcement des processus nationaux de suivi-évaluation des ODD et de l'agenda 2063 de l'UA.

3. Résultats attendus et extraits de la réunion

Les participants, notamment ceux représentant les Etats membres et les acteurs du développement, partageront leurs expériences et bonnes pratiques en matière de dotation en capacités techniques, statistiques, financières et organisationnelles nécessaires au suivi-évaluation des ODD et de l'agenda 2063. La finalité à terme étant de parvenir à un meilleur suivi et une évaluation appropriée des progrès vers l'atteinte des ODD et la réalisation de l'agenda 2063 en Afrique de l'Ouest.

A l'issue de la réunion, un rapport sur les principales conclusions et recommandations issues des discussions sera préparé par le secrétariat de la réunion et soumis aux experts pour validation. Ces conclusions et recommandations devront par la suite être soumises à la 22^e session du Comité Intergouvernemental d'Experts (CIE22) de l'Afrique de l'Ouest pour internalisation et mise en œuvre par les Etats membres.

Par ailleurs, les commentaires, amendements et contributions issus de la réunion devront servir à la finalisation du projet de rapport sur la thématique élaborée par la CEA.

4. Format et public cible de la réunion

La réunion Ad-Hoc d'Experts se tiendra sur deux jours. Elle comprendra des sessions plénières au cours desquelles les participants discuteront des enjeux et défis majeurs nationaux relatifs au renforcement des capacités des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour le suivi-évaluation des politiques publiques en général et des ODD et de l'agenda 2063 en particulier, y compris le processus national *Voluntary Reviews* (VNRs). Outre la présentation par la CEA des résultats préliminaires de l'étude qu'elle a



Nations Unies

Commission économique pour l'Afrique

conduite, sont prévues des présentations et communications à livrer par les Etats, les organisations inter-gouvernementales de la sous-région, les entités non-étatiques et les institutions de développement intervenant en Afrique de l'Ouest.

Les participants comprendront les experts des Etats membres ainsi que les représentants des Communautés économiques régionales et Organisations intergouvernementales de l'Afrique de l'Ouest. Seront également présents, les représentants du secteur privé et la société civile œuvrant activement dans le domaine du développement durable dans la sous-région et intervenant plus particulièrement sur des questions liées au renforcement des capacités de suivi-évaluation des politiques publiques. Les experts des ministères en charge de la production statistique et du suivi-évaluation des politiques publiques, avec en ligne de mire les ODD et l'agenda 2063, sont principalement ciblés au niveau des Etats membres. Une attention particulière sera portée aux pays de l'Afrique de l'Ouest ayant conduit en 2018¹ leur processus de Revue Volontaire Nationale (RVN)² dans le cadre des ODD et ceux engagés dans cet exercice en 2019³ afin qu'ils puissent partager leur expérience.

5. Date et lieu de la réunion et détails logistiques

La réunion se tiendra à Robertsfield au Libéria, du 06 au 07 Mai 2019. Le Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest, en collaboration avec le pays hôte, s'occupera de la logistique au niveau local. Des précisions supplémentaires sur les autres dispositions administratives seront fournies dans la note d'information aux participants.

Tous les participants sont invités à confirmer leur participation d'ici le 1er Avril 2019 et à fournir au Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest tous les renseignements sur leur itinéraire de voyage dans les meilleurs délais, afin de faciliter la mobilisation et l'organisation de la logistique y afférentes.

6. Contacts

La confirmation des participations par courrier officiel et par courriel, ainsi que la transmission des informations nécessaires y afférentes devront être envoyées aux adresses ci-dessous.

A LA CEA

M. Mamoudou SEBEGO

Economic Affairs Officer, ECA/SRO-WA
BP 744, Niamey, Niger ;
Tél. : +227-20727336/95901181
Fax : +227-20722894
Courriel : msebego@un.org

Mme Balkissa Allagbada

Staff assistant, ECA/SRO-WA
BP 744, Niamey, Niger;
Tél.: +227-20727336/96490099
Fax: +227-20722894
Courriel : balkissa@un.org

AU LIBERIA

M. Benedict Kolubah

Ministre Assistant en charge de la Planification du développement

Bkolubah@mfdp.gov.lr

7. Projet d'ordre du jour et agenda indicatif de déroulement de la réunion

¹ Benin, Cabo Verde, Guinée, Mali, Niger, Sénégal

² Voluntary National Reviews(VNR) en anglais

³ Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Sierra Leone,



Nations Unies Commission économique pour l'Afrique

Projet d'ordre du jour indicatif

1. Session d'ouverture ;
2. Élection du Bureau et adoption du programme de travail ;
3. Objectif et résultats attendus de la réunion ;
4. Examen des principaux résultats préliminaires de l'étude sur : "*les capacités et dispositifs nationaux pour l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre des agendas 2030 et 2063 : Etat des lieux, défis et perspectives en Afrique de l'Ouest*" ;
5. Expériences, bonnes pratiques et initiatives dans pays en matière de capacités de suivi et d'évaluation des ODD et de l'Agenda 2063;
6. Expériences, bonnes pratiques et défis des Unités Présidentielles des pays en charge du suivi et de l'évaluation des agendas 2030 et 2063 ;
7. Expériences, bonnes pratiques et défis des pays de l'Afrique de l'Ouest engagés dans le processus de Revue Volontaire National (RVNs) des ODD en 2019 et 2019 ;
8. Initiatives des institutions non-étatiques, des communautés économiques régionales et des institutions de développement en matière d'appui aux Etats membres pour le renforcement de leurs capacités en suivi et évaluation des ODD et de l'agenda 2063 ;
9. Redevabilité et leadership national dans la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation des politiques publiques dans le cadre des agendas 2030 et 2063 de développement durable ;
10. Examen et adoption de la note sur le relevé des messages clés et des recommandations de la réunion ;
11. Session de clôture.